


« Garde moi, mon Dieu,
mon refuge est en toi »
Ps16, 1




APPEL URGENT
février 2022

CONGO BRAZZAVILLE

République du Congo,
dirigée par Denis Sassou
Nguesso depuis 1997

 342 000 km²

 Brazzaville

 5,61 millions (19)

État abolitionniste

Torture : OUI malgré la ratification de la Convention contre la torture de l'ONU dès 2003

Veuillez adresser copie du modèle de lettre ci-joint aux autorités (adresse sur la lettre- ou directement sur le site de la [Présidence de la République](http://www.acat.be).) Affranchir à 2,09€ pour l'international.

DÉTENTIONS ARBITRAIRES MEURTRIÈRES

Dans la nuit du 4 au 5 novembre 2021, six hommes sous mandat de dépôt sont morts au Commandement territorial des forces de police de Brazzaville, ex-Commissariat central. À ce jour, aucune enquête n'a été diligentée par les autorités.

Le 18 novembre 2021, le porte-parole du gouvernement congolais évoquait « des décès accidentels liés à la surpopulation carcérale, les infrastructures pénitentiaires n'ayant pas suivi l'augmentation du niveau de délinquance. En outre la pandémie du Covid-19 n'a pas arrangé les choses ».

À l'initiative du Cercle d'actions pour le développement (CAD), ONG locale, des autopsies ont été réalisées sur quatre des corps. Brandon (26 ans), Guillianio (35 ans), Guira Hyppolite (47 ans) et Arnaud (32 ans) ont été identifiés. Selon les autopsies, les décès résultent de coups. La thèse de surpopulation émise par les autorités est ainsi réfutée. Alors, que s'est-il réellement passé la nuit du 4 au 5 novembre 2021? « *Le mystère sur le nombre de décès s'épaissit à mesure que nos recherches avancent ... Plusieurs sources indiquent un nombre plus élevé de décès. Ce drame, loin d'être un cas isolé, illustre une réalité devenue courante et banalisée* », selon le CAD.

Alors que les familles des victimes et le CAD demandent une enquête transparente, les autorités gardent le silence, admettant implicitement des problèmes, tels la situation peu reluisante des prisons. Face à l'absence de réponse institutionnelle satisfaisante, [le CAD et 4 familles ont déposé une plainte](#) le 12 janvier pour « *torture, coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort* ». Trois mois après les faits, les autorités ne sont pas revenues sur leurs déclarations, n'ont rien entrepris.

Un usage banalisé de la torture

Au Congo, la lutte contre la criminalité et le banditisme est menée au détriment du droit. Elle prend la forme d'exécutions sommaires, disparitions forcées, tortures, arrestations arbitraires... Des ONG alertent depuis des mois sur la dérive répressive et la responsabilité des autorités publiques. Des vidéos sur les réseaux sociaux attestent de ces exactions. Dernier exemple : [les sévices infligés à trois jeunes soupçonnés d'être des « bébés noirs »](#), gangs d'adolescents actifs aux périphéries des grandes villes. [L'un de ces jeunes succombe à ses blessures](#). Ils sont roués de coups en plein jour avec un gros marteau sous un viaduc de Brazzaville. Début 2022, la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux a créé un émoi tel que le Procureur de la République a ordonné le 6 janvier, le placement en détention de 4 policiers et 3 civils pour

« crime flagrant, association de malfaiteurs, coups et blessures volontaires. »

A peine un mois auparavant, le rapport du CAD avait dénoncé les violences des forces publiques à l'encontre de jeunes gens soupçonnés d'appartenance aux « *bébés noirs* », *sans que cela ne suscite l'indignation des autorités [...]* Au nom de la lutte contre le banditisme, la police congolaise disposerait du permis de tuer ».

Une montée du sentiment d'insécurité

Depuis 2008, le pays traverse une crise économique majeure, accompagnée d'une hausse de la criminalité et du banditisme. Selon la [Banque Mondiale](#), de 2015 à 2020, le taux de croissance était inférieur à 5,2% suite à la baisse des prix du pétrole depuis 2014 et à la flambée COVID-19. Cela a affecté l'économie locale. En 2020 le PIB a perdu 10,3 %, portant le taux de pauvreté à 52,5 %. Les moins de 20 ans -56% de la population- sont touchés les premiers. Brazzaville et Pointe-Noire qui concentrent plus de 50% des habitants sont l'épicentre de tensions économiques et de violences liées à la criminalité et au banditisme. Depuis 2014, le phénomène des « *bébés noirs* » s'est développé aux périphéries des grandes villes, où vivent les exclus de la croissance. En 2008, la crise économique et l'inégale répartition des richesses ont fait exploser le chômage et la marginalisation des jeunes. Ceux-ci, munis d'armes blanches, ont multiplié les exactions.

Lutte acharnée contre la criminalité

En mai 2017, face à l'exaspération populaire, les autorités ont établi des unités destinées à éradiquer le phénomène des « *bébés noirs* ». Depuis, l'État déploie des opérations de plus en plus violentes, sans s'attaquer aux problèmes structurels du pays. Lors du massacre de Chacona (quartiers nord de Brazzaville) en 2018, [treize jeunes décèdent dans la nuit du 22 au 23 juillet](#). Une vidéo du 16 avril 2021 montre deux jeunes suspects d'appartenir aux « *bébés noirs* » sauvagement battus par des militaires dans la cour d'un lycée de la ville de Gamboma. Le 29 septembre 2021, des [images](#) montraient des hommes en tenue militaire achevant par balles un jeune au sol à Pointe Noire.

Mais les méthodes gouvernementales violentes n'ont pas enrayer la criminalité. Si les « *bébés noirs* » posent aujourd'hui un véritable problème de sécurité publique, il n'existe encore aucune politique cohérente pour soigner les causes d'exclusion sociale, qui ont favorisé le phénomène.

(ACAT France)